

# ARCHIPEL DE MOLÈNE

- ▣ **Typologie** : îles et îlots
- ▣ **Nom** : archipel de Molène et le domaine public maritime
- ▣ **Communes concernées** :
  - Le Conquet
  - Molène
- ▣ **Acte et date de classement** : décret du 22 novembre 1977
- ▣ **Critères de classement** : scientifique, pittoresque et historique
- ▣ **Surface** : 26 120 ha
- ▣ **Statut de propriété** :
  - État
  - Conservatoire du littoral
  - Conseil général
  - ONCFS
  - communal
  - privé
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site** :
  - parc naturel marin d'Iroise
  - sites Natura 2000 (Directives habitats et oiseaux)
  - réserve naturelle nationale
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s)** :
  - site inscrit de l'archipel de Molène



▲ Les îles sont ourlées de longs estrans de galets d'un blanc éclatant contrastant avec l'eau turquoise de la mer.



▲ L'île de Balanec est structurée par des sculptures de roches granitiques formant des boules très originales.

## Description

Le site classé englobe l'ensemble de l'archipel de Molène ainsi qu'une partie du domaine maritime qui l'entoure. Seuls le bourg de l'île de Molène et l'îlot du Lédenez Vraz situé en face en sont exclus. Le classement du domaine public maritime porte sur deux cercles de quatre milles marins de rayon centrés respectivement sur le sémaphore de Molène et sur l'extrémité nord de la pointe ouest de l'île de Quéménéz.

Situé entre le continent et l'île d'Ouessant, l'archipel s'étire sur une vingtaine de kilomètres environ. Il comprend une vingtaine d'îles, des centaines d'îlots et d'innombrables rochers. Les sept îles principales sont, du nord au sud : Bannec, Balanec, Molène, Triélen, Quéménéz, Litiri et Béniguet.

## En vision lointaine, un ensemble très homogène

Lorsqu'on arrive en bateau depuis le continent, ce chapelet d'îles présente un paysage en apparence très homogène.

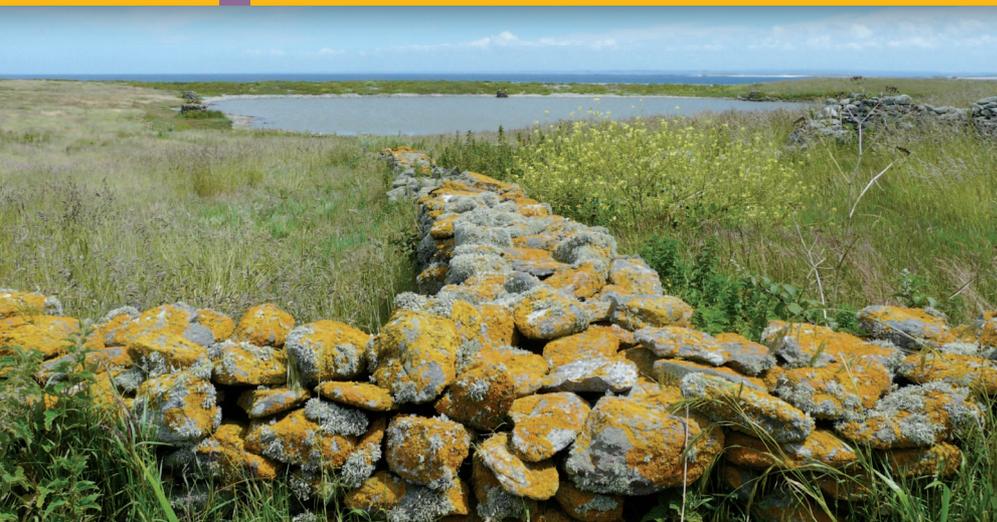
Au loin, on ne perçoit que de minces fragments de terre très plats sur lesquels se distinguent très nettement, par leur couleur d'un blanc éclatant, de longs cordons de sable ou de galets. Sur certaines îles, se détachent à l'horizon, comme des ombres chinoises, les silhouettes de maisons isolées.

L'une des îles se démarque très fortement des autres par sa taille, son altitude un peu plus élevée et sa forte densité bâtie : il s'agit de Molène. Les autres sont difficiles à dénombrer en perception éloignée car elles sont entourées de centaines d'îlots rocheux.

▼ L'île de Bannec, la plus au nord, est entourée de hauts blocs rocheux structurés en pics.



n°5



▲ Au premier plan, les murets qui entouraient les anciennes cultures. Au second plan, un loc'h, petit marais isolé de la mer par un cordon de galets.

## Des traits communs à l'archipel

Les îles présentent des caractéristiques communes. Elles possèdent un relief très plat et sont dénuées de végétation haute. On y trouve une végétation typique des rochers littoraux, des prairies et des friches. Les façades occidentales sont particulièrement minérales de par leur forte exposition à la houle.

Elles sont ourlées par de longues plages de sable fin ou par des cordons de galets très blancs et sont entourées d'un dédala de rocs qui émergent de l'eau.

La plupart des îles sont liées à un ou deux îlots annexes. Ce sont les « lédénez », petites îles adjacentes qui s'inscrivent dans la continuité d'une plus grande. Les îles et leur lédénez sont reliés à marée basse et séparés à marée haute.

Les « loc'h » constituent une originalité de l'archipel. Ce sont de petits marais littoraux isolés de la mer par un simple cordon de galets et caractérisés par une eau saumâtre contrastant avec l'eau turquoise de la mer.

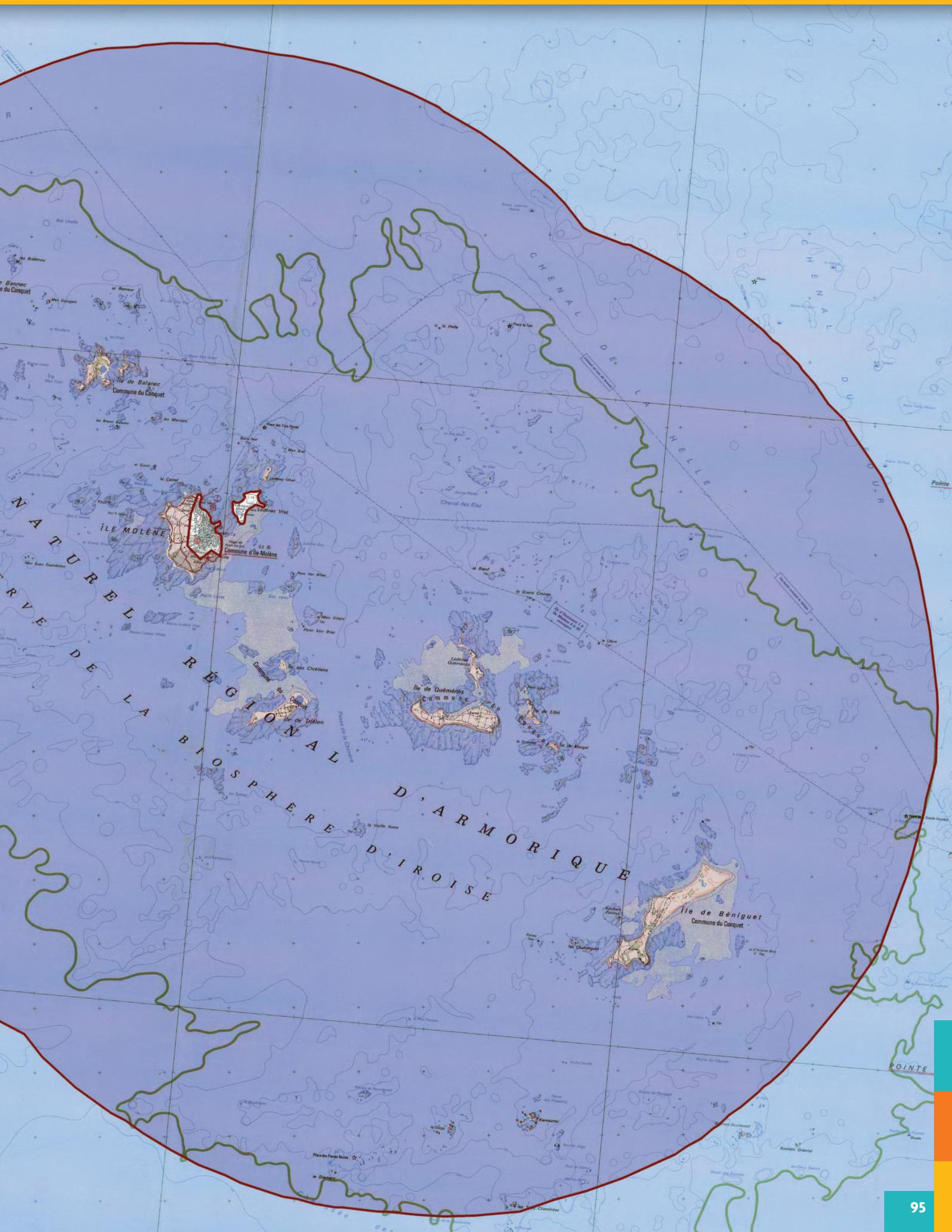
Seules Molène et Quéménès sont habitées. Pourtant, sur beaucoup d'îles, de nombreuses traces témoignent d'une occupation humaine passée. Balanec, Triélen et Béniguet ont été habitées jusqu'en 1950. On récoltait le goémon dans l'archipel pour faire des pains de soude qui servaient à la fabrication de la teinture d'iode. Cette pratique a complètement disparu mais les îles en ont gardé la mémoire : bâtiments de ferme, fours à soude, murets de pierres sèches, etc. Ces ruines sont souvent en partie recouvertes de végétation ou de lichen, ce qui leur confère un charme romantique.

## L'archipel offre une grande diversité de paysages

Chaque île possède une morphologie spécifique qui lui confère une identité propre. Les façades, selon leur orientation, ne présentent pas les mêmes paysages. Les façades occidentales, les plus exposées, sont constituées de blocs rocheux sculptés par la mer et dépourvus de végétation,

▼ Les plages de sable fin offrent des couleurs dignes des îles des archipels polynésiens.





alors que sur les façades les plus abritées, les sédiments se sont accumulés formant de longs estrans sableux très clairs.

Les îles situées au nord de Molène sont assez différentes de leurs homologues méridionales. Les premières sont très rocheuses alors que les îles du sud, aux formes très allongées, offrent des paysages plus doux avec de longs cordons sableux côtoyant une eau turquoise digne des tropiques.

Du nord au sud, on peut différencier les sept îles principales, chacune ayant une spécificité paysagère propre.

Bannec, la plus au nord et donc la plus exposée, présente une falaise granitique composée de hauts blocs rocheux structurés en dalles formant des pics acérés. Une magnifique plage de sable fin s'étend sur la façade est.

Balanec est entourée de rochers aux formes arrondies originales qui composent des sculptures spectaculaires. Dans cet ensemble chaotique, se nichent des criques de galets ou de sable qui, avec l'eau de la mer, montrent des couleurs similaires à celles des îles polynésiennes.

Les îles situées au sud de Molène sont beaucoup plus plates que celles du nord, avec des rochers moins spectaculaires. L'île de Triélen, à la forme très allongée, offre une magnifique plage de galets d'un blanc très lumineux. Soudé à l'extrémité orientale de l'île, un mince cordon de galets a isolé un loc'h. Les anciens murets de pierres sèches et les ruines des fermes recouvertes de lichen offrent des camaïeux d'ocres et de gris magnifiques. Sur les îles de Quéménès et de Béniguet, des maisons se distinguent à l'horizon. Ces îles sont très allongées, très plates et offrent de somptueuses plages.

### L'île de Molène se différencie des autres îles de l'archipel

Très fortement marquée par la présence de l'homme, l'île de Molène se démarque par une altitude plus élevée. Elle offre un paysage très ouvert, avec une végétation très rase qui a inspiré son nom breton « Moal Enez », se traduisant « l'île chauve ». L'embarcadère est situé à l'est, dans la partie la plus abritée, à côté du bourg.

Un sentier de randonnée canalise la circulation piétonne sur le pourtour de l'île. Il longe le littoral constitué de longues plages de galets blancs bordées de prairies et de landes rases. Le sentier épouse



▲ Les bâtiments de la ferme de l'île de Quéménès sont restaurés depuis peu.

la forme des anses rocheuses. Au nord-ouest, se déploie un magnifique panorama sur l'île d'Ouessant.

Des murets de pierres sèches structurent çà et là la lande rase du littoral. Ici, dans un relief doucement vallonné, sont blottis d'anciens fours à soude dans la végétation.

## Diagnostic

Les îles et îlots de l'archipel sont divisés en plusieurs propriétaires et ne sont pas soumis à la même réglementation.

Les propriétés du département, classées réserve naturelle nationale, sont entretenues par l'association Bretagne Vivante qui applique les orientations d'un plan de gestion mis en place en 2004 pour la réserve naturelle d'Iroise. Ses préconisations visent essentiellement le maintien de la potentialité d'accueil des oiseaux et de la diversité écologique, ainsi que la mise en valeur et la restauration du patrimoine historique et du bâti insulaire. Le Conservatoire du littoral a remis en activité une exploitation agricole sur l'île de Quéménès afin de préserver et de restaurer son patrimoine. Même si toutes les îles ne possèdent pas la même réglementation, la gestion de l'archipel semble à peu près homogène.

Il présente des paysages naturels extrêmement bien conservés. Les murets de pierres sèches sont restaurés ou au moins maintenus en l'état. La végétation est régulièrement entretenue en particulier par un défrichage des anciennes parcelles agricoles, ce qui permet de maintenir la diversité des milieux naturels mais aussi des paysages. Certaines anciennes fermes, comme à Triélen, ont été restaurées.

Les plages sont quant à elles relativement fragilisées. Les estrans, situés hors réserve naturelle et donc assujettis à une réglementation plus souple, subissent le débarquement assez fréquent de touristes.

C'est sur Molène que la fréquentation touristique est la plus importante. Le sentier qui canalise les flux piétons est un peu abîmé par le passage fréquent des tou-

ristes. Le stade et l'impluvium, localisés dans le site classé, s'intègrent parfaitement au paysage. Les maisons individuelles, situées à la périphérie du bourg, sont très visibles depuis le site classé car le paysage est très plat. Leur qualité architecturale assez hétérogène dénote parfois avec la qualité du bâti ancien. La pratique du camping sauvage a tendance également à s'installer de manière assez aléatoire dans le périmètre du site classé.



▲ L'île de Molène, au relief légèrement plus élevé, offre de somptueuses plages de galets blancs.

## Enjeux - Orientations

- ▣ Protéger les estrans fragilisés.
- ▣ Poursuivre les objectifs du plan de gestion de la réserve naturelle sur l'ensemble de l'archipel.
- ▣ Maintenir le patrimoine historique et veiller à la qualité architecturale des nouvelles constructions sur Molène.
- ▣ Maîtriser le développement du camping sauvage sur Molène.
- ▣ En cas d'aménagement spécifique du sentier de Molène, veiller à son intégration paysagère.